

Dénomination : FLEURY ET ASSOCIES

N° Gestion . 1997B02180 - N° Identification . 414435719

Dépôt N° 1506 du 02/02/2010

Acte N° 1/1 DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE (le 19/01/2010)

Séparateur Geide édité le 03/02/2010

Paramètre 1 · Greffe

7802

Paramètre 2 · Numéro de gestion

1997B02180

Paramètre 3 . Type de document

ACTES

Paramètre 4 . Millésime

2010

Paramètre 5 Référence document

15061

Paramètre 6 . Nombre de pages

0

Paramètre 7 Mode de copie

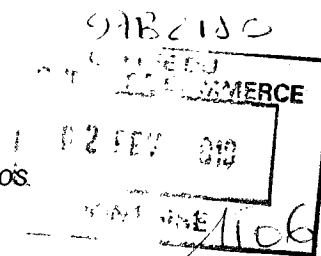
Avec écrasement

FLEURY ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros.

Siège social 28 rue de la Bretonnerie
95300 PONTOISE

414.435.719 RCS PONTOISE



PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 19 JANVIER 2010

L'AN DEUX MILLE DIX,
et le dix neuf janvier,

la société **POLARIS**, au capital de 1 440 000 euros ayant son siège social au 89 rue Henri Barbusse 95100 ARGENTEUIL immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PONTOISE sous le numéro 495.354.623

Représentée par Monsieur Bernard HOMMEL, Gérant,

Associée unique de la société FLEURY ET ASSOCIES,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président non associé.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique décide de nommer en qualité de Président en remplacement de Monsieur Michel FLEURY, démissionnaire, à compter de ce jour

Monsieur Bernard HOMMEL

demeurant 7, rue de la Houssemagne 60240 LA VILLETERTRE
pour une durée illimitée.

Monsieur Bernard HOMMEL, Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

1

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associée unique
La société POLARIS
Représentée par Bernard HOMMEL
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions
de Président

